

Remise des Prix du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

*

Mardi 28 juin 2011 - MESR

Monsieur le Président-directeur général d'Oséo,
Monsieur le Président du jury national,
Mesdames et messieurs les lauréats,
Mesdames et messieurs,

Voilà 4 ans maintenant que j'ai l'immense privilège et le très grand plaisir de participer à cette cérémonie de remise des Prix du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. Chaque année ce concours célèbre l'envie d'entreprendre, de créer, d'innover. Chaque année il met en lumière des projets particulièrement prometteurs. Chaque année il confirme que la France est en passe de redevenir un grand pays d'innovation.

Et c'est la raison pour laquelle, je voudrais commencer, une fois encore, par remercier toutes celles et tous ceux qui font vivre ce concours avec tout le succès que l'on sait. Je pense en particulier à Monsieur Jacques LEWINER, l'homme aux 1000 brevets, qui a présidé le jury national, mais aussi à Monsieur François DROUIN ainsi qu'à l'ensemble des équipes d'Oséo et du ministère, qui assurent l'organisation du Prix.

Grâce à vous tous, ce sont ainsi 149 lauréates et lauréats qui, cette année encore, trouveront dans ce concours le soutien dont ils ont besoin pour mener à bien leurs idées et concrétiser les espoirs qu'elles ont fait naître.

Et ces espoirs sont particulièrement enthousiasmants. Car derrière ces projets, derrière vos projets, Mesdames et Messieurs, se dessinent des technologies innovantes qui vont améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, faire progresser la médecine de demain ou encore mettre notre industrie sur la voie du développement durable.

Derrière vos projets, se dessine aussi le visage d'une France performante sur le plan économique, d'une France qui crée des emplois, d'une France qui innove pour sortir plus forte de la crise.

J'en veux pour meilleure preuve le sort des quelques 1 300 entreprises qui ont été créées par ce concours depuis 1999. Car les chiffres sont tout simplement exceptionnels : après 3 ans d'existence, 95 % des entreprises sont encore en activité ; 88 % d'entre elles dépassent même le seuil fatidique des 5 ans.

Etre lauréat du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, ce n'est donc pas seulement recevoir une aide financière, ce n'est pas seulement bénéficier d'un accompagnement technique, administratif ou juridique, c'est aussi et surtout être reconnu comme une promesse de succès économique.

*

Dispositifs de soutien à l'innovation

Et pour être tout à fait certaine que cette promesse soit tenue, j'ai souhaité, vous le savez, qu'au-delà du soutien financier, différents dispositifs d'accompagnement soient mis en place pour apporter aux lauréats les meilleures chances de réussite.

Certains d'entre vous pourront ainsi bénéficier de formations spécifiques, en rejoignant le programme « Challenge+ » du Centre d'Entrepreneuriat et d'Innovation d'HEC. Un programme qui comprend des cours sur les fondamentaux du management appliqués à la création d'entreprise innovante, mais aussi un dispositif de suivi personnalisé.

Ceux d'entre vous, lauréats du concours « création-développement », qui maîtrisez l'usage de l'anglais et dont les projets présentent une dimension internationale, auront aussi la possibilité grâce à l'école management de Lyon de suivre pendant deux semaines, à Lyon et à Shanghai, une formation à la gestion et au développement international des créations d'entreprises innovantes. Cette année, j'ai souhaité que le MESR apporte un soutien financier à ce programme pour que toutes les clés de la réussite vous soient données.

D'autres enfin auront la possibilité d'être accueillis dans l'un des 30 incubateurs publics que compte notre pays où ils bénéficieront d'un appui scientifique et technologique, de conseils et de formations. Ces incubateurs sont du reste une porte d'entrée naturelle pour la majorité d'entre vous puisque 65% des projets sélectionnés sont d'ores et déjà passés par l'un d'entre eux.

C'est donc un accompagnement personnalisé et complet qui vous est proposé aujourd'hui. Et de manière générale, je suis convaincue que vous saurez tirer pleinement parti de l'ensemble des dispositifs qui vous ont été présentés aujourd'hui par les équipes du Ministère, d'Oséo, de l'ANR, de la CDC et de l'INPI.

Je pense notamment au statut de « jeune entreprise innovante » ou de « jeune entreprise universitaire », dont certains d'entre vous bénéficient déjà, profitant ainsi d'une exonération des charges sociales patronales pour les personnels de recherche, et d'une exonération de l'impôt sur les sociétés de 100% sur trois ans, puis 50% sur les deux ans suivants.

Je pense aussi au Crédit impôt recherche qui rembourse, vous le savez, aux entreprises 30% de leurs dépenses de R&D, et même 60% s'il s'agit de travaux de recherche sous-traités à des laboratoires publics. J'ajoute que si elles embauchent de jeunes docteurs, leurs dépenses salariales comptent double dans le calcul du CIR.

Permettez-moi de m'arrêter un instant sur ce point, car il me paraît essentiel. Avec le CIR en effet, la France dispose aujourd'hui de l'outil fiscal le plus incitatif du monde pour la recherche et l'innovation. Et c'est bien pour cette raison que je l'ai défendu au moment où il était attaqué. A mes yeux, il présente en effet une double vertu : celle d'encourager l'effort privé de recherche bien sûr, mais aussi celle de faciliter l'accès des entreprises aux compétences et aux talents présents dans les organismes publics, accélérant ainsi le rapprochement entre ces deux mondes.

Et en matière d'innovation, vous le savez, la culture partenariale est tout simplement essentielle. Je note d'ailleurs que 63% des lauréats cette année sont issus de la recherche publique. C'est un record, et je m'en réjouis tout particulièrement.

J'y vois la conséquence des efforts que nous menons pour aider nos chercheurs à valoriser les résultats de leurs travaux, mais de manière plus générale, j'y vois la démonstration que le mur de Berlin qui a longtemps séparé nos forces publiques et privées de recherche est définitivement tombé.

J'en veux pour preuve que sur les quelques 220 laboratoires public-privé qui existent aujourd'hui en France, plus de la moitié ont moins de 6 ans ! Quant à nos scientifiques, ils n'hésitent plus à franchir le pas de l'entreprise et à s'engager directement dans la valorisation de leurs travaux : vous en êtes, mesdames et messieurs, la meilleure preuve.

Oui l'innovation est affaire de partenariats, de rencontre, de convergence, partout sur le territoire, entre nos forces de recherche et nos ambitions entrepreneuriales. C'est pour cela que j'ai mis en place le portail internet *lemoteurdelarecherche.fr* qui permet aux entreprises de trouver facilement et rapidement les laboratoires de recherche qui travaillent dans leur domaine, et de déposer des appels à projets à destination des chercheurs. Inversement, ce portail donne les moyens à nos chercheurs de se faire connaître auprès des entreprises, notamment en déposant leur CV sur le site. Et parce que ce portail répond à une vraie demande et qu'il rencontre un succès croissant, j'ai souhaité qu'une nouvelle version soit élaborée : elle verra le jour dans 2 semaines environ.

Et pour prolonger ces rencontres en ligne, j'ai décidé que se tiendront désormais chaque année en France **des rendez-vous de l'innovation** à l'image des « first Tuesday » anglais, où se retrouveront régulièrement tous les acteurs publics et privés de l'innovation : les chercheurs, les entrepreneurs, mais aussi les capitaux risqués, les fonds d'investissements et les représentants des sociétés de valorisation et des départements de transfert technologiques des organismes de recherche. La première édition aura lieu dès la rentrée prochaine et s'organisera autour de trois thématiques précises : la création et l'accompagnement de startup, les partenariats de recherche public-privé, et la valorisation des découvertes scientifiques autour de la question des brevets.

Ces rencontres seront aussi l'occasion d'échanger expériences et bonnes pratiques, et d'expliquer dans le détail les différents dispositifs de soutien à l'innovation qui existent en France.

*

Investissements d'avenir

Si j'ai souhaité que cette manifestation se tienne dès septembre prochain, c'est que j'ai le sentiment et même la conviction que nous vivons cette année une étape historique dans la montée en puissance de notre système d'innovation.

Je veux parler du Plan d'investissements d'avenir qui consacre, vous le savez, 22 milliards d'euros à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais aussi à la valorisation des découvertes scientifiques, au transfert de technologies et à l'innovation industrielle.

Car au cœur de ces investissements, il y a une ambition très forte : celle d'accélérer la diffusion du progrès scientifique à l'ensemble de notre économie et de faire faire ainsi à notre pays un bond technologique et économique sans précédent. C'est la raison pour laquelle la

recherche partenariale est au centre de tous ces investissements et qu'une large part de ce programme, 4,5 milliards d'euros exactement, a été directement consacrée au soutien à l'innovation industrielle.

900 millions d'euros par exemple sont réservés à la création de Sociétés d'accélération du transfert de technologies qui permettront de financer la phase de maturation des projets innovants.

2 milliards d'euros ont été prévus pour financer des Instituts de recherche technologique, ces futurs fleurons de l'industrie française qui vont non seulement faire naître de véritables écosystèmes de recherche et d'innovation dans nos territoires, mais conquérir des marchés stratégiques à l'échelle internationale, que ce soit dans le domaine de l'aéronautique avec l'IRT « AESE » à Toulouse ou dans celui de la nano électronique avec l'IRT grenoblois « NanoElec ».

Mais les investissements d'avenir, ce sont aussi les 500 millions d'euros qui ont été consacrés au renforcement des 34 Instituts Carnot que compte notre pays, ou encore les 400 millions d'euros du nouveau fonds national d'amorçage qui prendra ses premières participations dès cet été pour favoriser le développement de nos jeunes pousses les plus prometteuses, celles-là mêmes qui porteront l'innovation et la croissance dont notre pays a besoin.

Progrès scientifique, progrès économique, progrès social : voilà le triptyque avec lequel notre pays veut renouer en misant aujourd'hui massivement sur la recherche, sur l'innovation et sur l'industrie de demain. C'est tout le sens de ce programme d'investissements publics qui donnent à notre pays les moyens de bien figurer dans la compétition internationale qui s'annonce pour la maîtrise des savoirs, des technologies et de l'industrie.

*

Cette France qui innove, cette France conquérante, vous en êtes aujourd'hui les premiers fers de lance. Et ce n'est pas un hasard si vos projets d'entreprises répondent point par point aux grandes priorités scientifiques et industrielles que nous avons définies pour ces investissements d'avenir.

Je pense aux grands défis de santé notamment qui concernent plus du tiers des projets lauréats. Je pense aussi aux technologies de l'information et des télécommunications, ou encore à la chimie et au développement de nouveaux matériaux, un secteur en très forte progression depuis l'année dernière et qui désormais représente près de 15 % des lauréats. Je pense enfin au développement durable et à la protection de l'environnement, un défi urgent qui concerne de près ou de loin presque la moitié de vos projets.

Santé, environnement, technologies du numérique... tous vos projets sont au cœur des défis qui attendent nos concitoyens. Ensemble ils donnent un aperçu saisissant des progrès qui peuvent naître du mariage de la science et de l'industrie.

Sur tous ces défis, et sur bien d'autres encore nos chercheurs seront demain au rendez-vous. Et je me réjouis de constater aujourd'hui qu'ils auront à leurs côtés des entrepreneurs audacieux, prêts à les épauler dans leurs projets et à prolonger avec eux la dynamique partenariale qui anime désormais notre pays.

Grâce à l'inventivité de nos chercheurs et à l'audace de nos entrepreneurs, grâce au soutien de l'Etat et au 22 milliards d'euros du Plan d'investissements d'avenir, la France redevient aujourd'hui un grand, un très grand pays d'innovation.

Or l'histoire de l'innovation, mesdames et messieurs, c'est celle de la confiance en l'avenir. C'est celle que vous écrivez aujourd'hui, en apportant, par vos projets, la preuve de l'énergie qui anime les jeunes entreprises françaises.

A tous les lauréats de cette année, je veux dire à nouveau mon admiration, tous mes vœux de réussite et ma plus entière confiance.

Je vous remercie.